

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 24 avril 2025 à 14h30

COMPTE-RENDU

Date de la convocation : 17/04/2025

Date de publication : 12 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-quatre avril à quatorze heures trente, le bureau communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège sis 57 avenue Pierre Sépard à Grasse, sous la présidence de Jérôme VIAUD, Maire de Grasse et Vice-président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes.

NOMBRE DE MEMBRES DU BUREAU EN EXERCICE : 25

Quorum : - Présents : 18 - Absents : 8 dont pouvoir : 2

PRÉSENTS : Jérôme VIAUD, Raymond ALBIS, Pierre ASCHIERI, Claude BOMPAR, Pierre BORNET, Gérard BOUCHARD, Dominique BOURRET, Raoul CASTEL, Claude CEPPI, Henri CHIRIS, Jean-Marc MACARIO, Michèle PAGANIN, Gilles RONDONI, Bernard ROUX, Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE, Ludovic SANCHEZ, Claude SERRA, Christian ZEDET.

ARRIVÉ EN COURS DE SÉANCE : Christian ZEDET après le vote des décisions.

PROCURATIONS : Marino CASSEZ à Raoul CASTEL, Florence SIMON à Jérôme VIAUD.

ABSENTS : Jean-Louis CONIL, Jean-Marc DELIA, Yves FUNEL, Marie-Louise GOURDON, Ismaël OGEZ, David VARRONE.

Monsieur le Président constate que le quorum est atteint pour valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

Inauguration du composteur collectif au jardin ROURE

– **Projets de décisions du bureau communautaire**

DB2025_032 : DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE - Commune de Valderoure - Clôture de l'opération - Réfection des chemins des Denes et de la rue du Tennis

DB2025_033 : GESTION DES DECHETS — Financements extérieurs : Demande de subvention au Conseil Régional — « Nos territoires d'abord » 2023-2028 — Opération « traitement et valorisation des déchets : Acquisition de bacs de tri individuels »

DB2025_034 : MOBILITES - Appel à projets FEDER — Région Provence-Alpes-Côte d'Azur — « Soutien aux projets d'infrastructures cyclables pour la mobilité du quotidien »

- **Point sur la fixation du nombre et la répartition des sièges du conseil communautaire pour la nouvelle mandature 2026-2032**
- **Présentation par L'association Solinum de « soliguide », application cofinancée par la CAPG. Soliguide est une plateforme de référencement des services et lieux utiles aux personnes en situation de précarité. Sa mission est de rendre l'information accessible à tous ceux qui en ont besoin grâce à une base de données centralisée, exhaustive et à jour**
- ~~Présentation de l'arrêté de brûlage par Monsieur LIAUTAUD, chef de service adjoint du Service Eau Agriculture Forêt Espaces Naturels, Monsieur Jean Luc URTITI, référent DFCT, et un agent du pôle Forêt Espaces Naturels~~ > ANNULÉE
- **Bilan annuel 2024 pour l'égalité**
- **Répartition de la dotation cantonale**
- **Questions diverses**

Décision n° DB2025_032 : Commune de Valderoure - Clôture de l'opération Réfection des chemins des Denes et de la rue du Tennis

Monsieur le Président expose au bureau communautaire :
L'opération de réfection des chemins des Denes et de la rue du Tennis de la commune de Valderoure, dont la maîtrise d'ouvrage avait été déléguée à la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, est aujourd'hui financièrement achevée. Il convient donc d'en adopter le plan de financement définitif et de clôturer cette opération.

Aucune observation n'est formulée, Monsieur le Président propose de passer au vote.

Après avoir délibéré et procédé au vote, le bureau communautaire à l'unanimité **DECIDE** :

- **DE VALIDER** le plan de financement définitif de l'opération selon la fiche financière détaillée jointe en annexe ;
- **DE CLOTURER** cette opération.

Décision n° DB2025_033 : Financements extérieurs : Demande de subvention au Conseil Régional - « Nos territoires d'abord » 2023-2028 - Opération « traitement et valorisation des déchets : Acquisition de bacs de tri individuels »

Monsieur le Président expose au bureau communautaire :
Le contrat « Nos territoires d'abord » ayant pour objectif de soutenir et d'accompagner l'investissement des collectivités, la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse souhaite déposer un dossier relatif à l'acquisition de bacs de tri individuels, au titre de la programmation 2023-2028, afin de mobiliser le cofinancement de la Région.
Il est proposé d'autoriser Monsieur le Président à valider le plan de financement et à déposer la demande de subvention relatif à ce projet.

DEPENSES HT		RECETTES		Taux
Achats bas de tri individuels	24 395,00 €	Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur	12 197,50 €	50,00%
		Autofinancement (CAPG)	12 197,50 €	50,00%
TOTAL	24 395,00 €	TOTAL	24 395,00 €	100%

Aucune observation n'est formulée, Monsieur le Président propose de passer au vote.

Après avoir délibéré et procédé au vote, le bureau communautaire à l'unanimité **DECIDE** :

- **DE VALIDER** le plan de financement de l'opération 2.1 « traitement et valorisation des déchets : Acquisition de bacs de tri individuels », ci-avant présenté ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à solliciter le cofinancement du Conseil Régional dans le cadre du contrat « Nos territoires d'Abord » 2023-2028 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à ordonner l'ensemble des dépenses liées à la réalisation des actions programmées dans la limite des crédits voté au budget 2025 et suivants ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à déposer et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Décision n° DB2025_034 : Appel à projets FEDER - Région Provence-Alpes-Côte d'Azur « Soutien aux projets d'infrastructures cyclables pour la mobilité du quotidien »

Monsieur le Président expose au bureau communautaire :

La Communauté d'agglomération du Pays de Grasse souhaite déposer, auprès de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, un dossier pour obtenir un financement de la part du FEDER à travers l'appel à projets « Soutien aux projets d'infrastructures cyclables pour la mobilité du quotidien », dans le cadre des aménagements cyclables du projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) Grasse / Mouans-Sartoux.

Il est donc proposé d'autoriser Monsieur le Président à répondre à l'appel à projets du FEDER « Soutien aux projets d'infrastructures cyclables pour la mobilité du quotidien ».

Aucune observation n'est formulée, Monsieur le Président propose de passer au vote.

Après avoir délibéré et procédé au vote, le bureau communautaire à l'unanimité **DECIDE** :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à solliciter des subventions au taux maximum dans le cadre de l'appel à projets « Soutien aux projets d'infrastructures cyclables pour la mobilité du quotidien » du FEDER ;
- **D'APPROUVER** le plan de financement des opérations décrites dans le dossier présenté ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à déposer et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

➤ Les sujets suivants ont été abordés :

- **Point sur la fixation du nombre et la répartition des sièges du conseil communautaire pour la nouvelle mandature 2026-2032**
- **Présentation par L'association Solinum de « soliguide », application cofinancée par la CAPG. Soliguide est une plateforme de référencement des services et lieux utiles aux personnes en situation de précarité. Sa mission est de rendre l'information accessible à tous ceux qui en ont besoin grâce à une base de données centralisée, exhaustive et à jour**
- **Bilan annuel 2024 pour l'égalité**
- **Répartition de la dotation cantonale**
- **Questions diverses** > Bilan par commune

Fin de la séance à 15h50

Fait à Grasse, le 28 avril 2025

Le Président



Jérôme VIAUD
Maire de Grasse

Vice-président du Conseil départemental
des Alpes-Maritimes

